

**Important**

- Lisez les renseignements généraux et les directives.
- Remplissez **toutes les sections** du formulaire en caractères d'imprimerie, à l'encre **noire** ou **bleue**.
- Utilisez ce formulaire seulement si l'arme est déjà immatriculée au Québec.
- **Signez et datez** la section 4.
- Le nouveau propriétaire doit également demander l'immatriculation de son arme

**Transmettez l'avis par la poste à l'adresse suivante :**  
Service d'immatriculation des armes à feu  
du Québec  
2535, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 5C6

**Section 1 : Renseignements sur le propriétaire actuel**

1. Nom		2. Prénom	
3. Adresse de résidence (numéro, rue)		Appartement	4. Municipalité
5. Province		6. Code postal	7. Pays
8. Ind. rég.	Téléphone	9. Ind. rég.	Télécopieur, s'il y a lieu
		10. Courriel, s'il y a lieu	

**Section 2 : Identification de l'arme à feu**

Si vous devez transférer plus de deux armes à feu, utilisez la page 2 du formulaire.

Arme 1	11. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	12. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
	Arme 2	13. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)

**Section 3 : Renseignements sur le nouveau propriétaire**

Si le nouveau propriétaire est un **particulier**, remplissez les cases 15 à 24.

15. Nom		16. Prénom	
17. Adresse de résidence (numéro, rue)		Appartement	18. Municipalité
19. Province		20. Code postal	21. Pays
22. Ind. rég.	Téléphone	23. Ind. rég.	Télécopieur, s'il y a lieu
		24. Courriel, s'il y a lieu	

Si le nouveau propriétaire est une **entreprise**, remplissez les cases 25 à 34.

25. Nom de l'entreprise		26. Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	
27. Adresse (numéro, rue)		Bureau	28. Municipalité
29. Province		30. Code postal	31. Pays
32. Ind. rég.	Téléphone	33. Ind. rég.	Télécopieur, s'il y a lieu
		34. Courriel, s'il y a lieu	

**Section 4 : Déclaration du propriétaire actuel**

35.	Je confirme que les renseignements saisis sont exacts. Il est à noter que la Loi sur les armes à feu (L.C. 1995, ch. 39) encadre la cession d'armes à feu sans restriction. Pour connaître vos obligations en vertu de cette loi, communiquez avec la Gendarmerie Royale du Canada.	36. Date
<b>X</b>	Signature <b>obligatoire</b> du propriétaire actuel	Année Mois Jour

**Section 5 : Renseignements sur le propriétaire actuel**

37. Nom	38. Prénom
---------	------------

**Section 6 : Identification de l'arme à feu**

<b>Arme</b>	39. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	40. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	41. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	42. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	43. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	44. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	45. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	46. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	47. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	48. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	49. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	50. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	51. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	52. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	53. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	54. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	55. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	56. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)
<b>Arme</b>	57. Numéro unique de l'arme à feu (NUAF)	58. Numéro d'immatriculation de l'arme à feu (NIAF)